

COMMENT RÉAGIR AUX ACCUSATIONS PORTÉES CONTRE MARKO RUPNIK ?

Pour éclairer la prise de position, évolutive, du Groupe de réflexion sur le [Chemin de Joie](#), nous partageons ici quelques éléments des contributions de ses membres et des consultations.

Il ne s'agit pas de textes officiels, mais de notes qui ensemble fournissent un reflet des échanges des éléments et des questionnements qui ont guidé la réflexion du groupe.

LA QUESTION DE FOND : LE RAPPORT ENTRE L'ŒUVRE ET L'ARTISTE



À la lumière des révélations concernant le prêtre et artiste Marko Rupnik, un approfondissement de la question du rapport entre l'œuvre et son auteur s'impose. L'étude de cette relation permettra en effet de se demander si la moralité d'une œuvre est remise en cause lorsque celle de son artiste est douteuse : l'immoralité de l'artiste se répercute-t-elle sur son œuvre ?

Un premier point de vue voudrait que l'art ait pour vocation d'être au service du beau, du bien et du vrai. Ces notions, toutefois, ont sensiblement évolué avec les siècles, et l'art serait ainsi contraint par des paramètres relatifs et changeants. Le second point de vue consiste donc à affranchir l'art de toute contrainte et faire prédominer la subjectivité absolue, c'est le fameux l'art pour l'art.

Dans le cas de l'art sacré, l'œuvre a une obligation bien particulière : elle doit être fidèle à l'Évangile et conforme à la morale. Le concile de Nicée II, au VIII^e siècle, consacre la légitimité propre de l'art et à partir de là, le critère essentiel est la fidélité des images à l'Évangile, indépendamment de la vie personnelle de l'artiste. Ainsi, une constance au sein de l'Église catholique est que seule compte l'œuvre, qui doit respecter les critères de moralité et être conforme aux récits bibliques et au magistère. En effet, l'Église a toujours privilégié le talent artistique à l'exemplarité de vie.

Une nuance toutefois doit être apportée concernant l'art sacré. Ce dernier a pour mission, auprès de celui qui le regarde, de porter vers Dieu par le beau, le vrai et le bien. Ce regard toutefois peut-être blessé par la connaissance des méfaits de l'artiste, empêchant ainsi la fonction de l'œuvre de s'opérer. Cela d'autant plus que l'œuvre s'impose à celui qui vient prier ou méditer, contrairement à un musée où le visiteur va à la rencontre de l'œuvre et l'appréhende avec un regard purement esthétique.

Dans le cas qui nous intéresse, celui des œuvres réalisées par le Centro Aletti et conçues par Marko Rupnik, quelques critères de discernement doivent être considérés. Font-elles la promotion des actes reprochés à l'artiste ? Portent-elles en elles des traces des actes répréhensibles de l'auteur ? Et enfin, est-ce que les œuvres sont l'expression profonde de la personnalité de l'auteur ?

COMMENT ÊTRE DANS LE RESPECT ?

Comment être dans le respect du travail des nombreux **artistes** qui ont composé les mosaïques et notamment de celui des artistes de l'atelier péruvien qui ont réalisé cinq des treize mosaïques du Chemin de Joie ? Comment être dans le respect des initiateurs du Chemin de Joie, des nombreux corps de métiers et des mécènes qui ont contribué à sa réalisation ?

Le Chemin de Joie n'est pas l'œuvre d'un seul artiste, mais une œuvre collective. La mise en cause d'un seul justifie-t-elle, en raison de sa notoriété et de sa position, de jeter le discrédit sur une réalisation accomplie par tant de personnes ?

Comment être dans le respect dû à la parole des **victimes** ? Ce respect implique-t-il le retrait des œuvres de l'abuseur ? Y a-t-il un risque de négation, de silence dans le choix de cacher, décrocher les mosaïques ? S'agit-il d'un acte de justice ?

Le rôle du groupe de réflexion ne peut pas être celui de se substituer à la justice.

Comment être dans le respect du **public** qui visite encore aujourd'hui les mosaïques ? Comment prendre en considération le trouble qu'elles peuvent susciter ?

Les acteurs qui ont œuvré pour le Chemin de Joie que le groupe de réflexion a pu consulter se sont exprimés pour la sauvegarde des œuvres réalisées et du parcours. Extrait du témoignage d'une artiste qui a composé des mosaïques. « J'espère que vous pourrez garder ce Chemin de Lumière tel que vous l'avez rêvé et qui a été réalisé par tant de mains ».

Des visiteurs du Chemin de Joie ont exprimé la même demande. Extraits du témoignage d'un groupe de pèlerins : « Unanimement, ces chrétiennes et chrétiens m'ont chargé d'un message : Ne retirez pas ces mosaïques ! Elles sont trop belles pour les cacher ». « L'emplacement de ces créations artistiques - à l'extérieur des bâtiments - signifie bien la volonté de chrétiens de devenir « Églises vers les périphéries » (Pape François) ». « L'Église enseigne qu'il faut distinguer le pêcheur du péché ». « Tout au long du pèlerinage, on se recueille devant des œuvres admirables qui offrent un espace à la beauté, à l'émerveillement, à la prière ».

L'association des victimes consultée ne s'est pas prononcée pour un retrait des œuvres et a suggéré d'autres pistes. (lien à suivre)

Transparence : un élément de réponse à ces questions est de faire œuvre autant que possible de transparence vis-à-vis du public, sans taire les accusations portées contre Marko Rupnik et par une communication sur les questions qu'elles soulèvent sur l'avenir de ses œuvres. Les avis ne sont pas unanimes : d'aucuns estiment qu'en communiquant activement sur cette affaire il y a un risque de brouiller le message du Chemin de Joie.

Le groupe décide néanmoins de ne pas rester silencieux et de communiquer ouvertement.

LE CHEMIN DE JOIE EST-IL ENCORE SOURCE DE LUMIÈRE ?



Le groupe est conscient que l'ombre du scandale est présente. Il est toutefois convaincu que les mosaïques du Chemin de Joie, par leur beauté, sont encore une invitation à la rencontre du Ressuscité, à se mettre en route et à faire l'expérience que nous ne sommes pas seuls dans nos faiblesses quand nous marchons vers la lumière.

QUE NOUS DISENT LES ŒUVRES DU CHEMIN DE JOIE ?

Le Chemin de Joie commence dans le jour du « grand silence », ce jour suspendu entre la douleur d'avoir perdu le Maître et l'Ami et la surprise de le découvrir toujours vivant au matin de Pâques.

Le Chemin de Joie commence dans la profondeur des « enfers », là où le Vivant est allé chercher l'humanité perdue, représentée par Adam et Eve.

C'est en silence que, avec le Christ, nous descendons dans le mystère du mal et de la souffrance, la nôtre ou celle d'autrui.

De même, la joie de la Vie nouvelle naît souvent dans le silence du cœur ; elle ne s'offre pas en spectacle à la curiosité de ceux qui cherchent des signes extraordinaires ou aux sceptiques avides de preuves tangibles.

C'est une main offerte à ceux et celles qui ne peuvent plus compter sur leurs propres forces et qui osent aller au bout des questions qui brûlent : le mal subi ou commis aurait-il le dernier mot ? La blessure restera-t-elle à jamais ouverte ? La mort, chantera-t-elle encore sa victoire ?

C'est une voix qui dit encore et encore : « qui que tu sois, victime ou bourreau, lève-toi, œuvre de mes mains, sortons d'ici » !

QUAND LE NOIR SE MÊLE À L'OR



Ce qui frappe en observant une mosaïque, c'est le triomphe des couleurs et l'harmonie de l'imperfection. Oui, car si vous regardez bien, vous remarquerez que chaque pièce est irrégulière, il n'y a pas l'une comme l'autre, des différences de couleur, de forme, de taille, de matière. Rien de plus irrégulier et disharmonieux qu'une mosaïque, qui associe la pierre au verre, le marbre à la terre, le noir à l'or.

... Et pourtant, cette mosaïque est une œuvre spirituelle, car le message véhiculé est spirituel, quelle que soit la main de l'artiste ou des artistes qui l'ont composée. Chaque parole de l'Évangile proclamée, avec des gestes, avec des mots, avec des images, a en soi une force et une fécondité que la fragilité humaine et le péché ne peuvent effacer.

Le cycle de mosaïques « Chemin de joie » à Genève est un voyage spirituel qui nous parle de la Résurrection, de ce Dieu qui a pris sur lui le mal du monde, le mal de chaque personne (et quand on dit chacun, disons tous, bons et mauvais, saints et pécheurs, victimes et bourreaux) et l'a cloué sur une croix en ressuscitant l'homme et la femme nouveaux, rachetés.

C'est un parcours qui nous invite à élever notre regard au-delà des misères des êtres humains vers la miséricorde de Dieu qui seul peut faire sortir le bien du mal, peut consoler, réconcilier, restaurer la confiance.

Genève, mars 2024

MESSAGE AUX PAROISSES ET AUX LIEUX DU CHEMIN DE JOIE

Le Groupe de réflexion sur le Chemin de Joie et les accusations portées à l'encontre de l'ancien directeur du Centre Aletti, Marko Rupnik, a publié son analyse de la situation sur le site du Chemin de Joie.

*Dans ce texte il se prononce pour le **maintien** des mosaïques et pour une **communication ouverte** sur le cas Rupnik. Il s'agit d'une prise de position évolutive. Lien vers le texte [ICI](#)*

Le Groupe de réflexion invite vivement les lieux du Chemin de Joie à mettre à disposition du public un flyer informatif sur le cas Rupnik et/ou la prise de position du Groupe de réflexion.

Ils peuvent également coller un QR code sur la plaquette de la mosaïque renvoyant directement à la page du site du Chemin de Joie avec la prise de position du Groupe de réflexion (l'adresse du site du Chemin de Joie est déjà présente sur la plaquette).

Autres options

Le Groupe est néanmoins conscient qu'il n'y a pas de réponse univoque et définitive aux interrogations soulevées par cette situation. Des questionnements et un sentiment de malaise peuvent demeurer. Pour ces raisons, le Groupe reconnaît qu'il doit être possible pour les responsables des lieux qui accueillent les mosaïques du Chemin de Joie de disposer d'une certaine latitude pour décider d'éventuelles actions, selon leur propre sensibilité.

Lors des consultations du Groupe de réflexion, des acteurs et groupes ont évoqué d'autres mesures possibles :

- *Voiler la mosaïque temporairement ou de temps à autre pour signifier une prise de distance – expliquée dans un flyer par exemple.*
- *Retirer temporairement la mosaïque.*
- *Retirer la mosaïque de façon définitive.*

Si votre lieu se prononce pour une de ces trois dernières mesures, nous vous prions de prendre contact avec le Groupe de réflexion pour que nous puissions publier l'information sur le site du Chemin de Joie et, le cas échéant, chercher un autre lieu où placer la mosaïque afin que le Chemin de Joie reste complet.

Nous vous remercions de votre attention et restons à votre disposition pour tout renseignement ou remarque,

Avec nos meilleurs messages,

Les membres du Groupe de réflexion - mars 2023